



Recherche en un coup d'œil

Validité convergente et données normatives de l'Échelle de mesure de l'état dépressif, du désespoir et du suicide chez les femmes incarcérées

MOTS CLÉS : état dépressif, désespoir, suicide, dépistage des troubles mentaux, détenues

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Le Système informatisé de dépistage des troubles mentaux à l'évaluation initiale (SIDTMEI), qui a été mis en œuvre récemment, comprend l'Échelle de mesure de l'état dépressif, du désespoir et du suicide. Cette mesure a été validée pour les détenus de sexe masculin, mais il fallait réaliser une étude afin d'en déterminer la validité auprès des femmes. L'étude examine la validité convergente et établit une fourchette normative des scores de l'Échelle de mesure de l'état dépressif, du désespoir et du suicide (DHS, Mills et Kroner [2003]) chez des femmes incarcérées dans des établissements fédéraux.

Ce que nous avons fait

L'étude a porté sur les données recueillies à partir de deux échantillons de détenues sous responsabilité fédérale. Le premier échantillon de 100 détenues se composait de volontaires de l'Établissement Grand Valley (région de l'Ontario) et de l'Établissement Joliette (région du Québec), qui ont participé à une vaste étude sur le suicide ainsi que sur la santé mentale et le fonctionnement affectif. Le deuxième échantillon, composé de 122 détenues, a été choisi à partir des femmes admises dans trois établissements fédéraux (Établissement d'Edmonton pour femmes, Établissement Grand Valley et Établissement Nova) au moyen du Système informatisé de dépistage des troubles mentaux à l'évaluation initiale (SIDTMEI).

Ce que nous avons constaté

Les conclusions confirment la validité convergente de l'Échelle DHS. La mesure a produit de fortes corrélations avec des mesures validées bien connues de l'état dépressif, du désespoir et de l'orientation affective. De plus, l'étude a permis de constater que les scores moyens dans l'Échelle DHS des détenues nouvellement admises étaient supérieurs à ceux des femmes incarcérées depuis un certain temps. On s'y attendait, étant donné la détérioration du

fonctionnement affectif associée aux périodes d'adaptation importante, mais on a pu confirmer qu'il faut tenir compte de ces différences dans les diverses fourchettes normatives.

Enfin, l'étude confirme des constatations antérieures selon lesquelles les détenues affichent des taux plus élevés de facteurs de risque de suicide que les hommes incarcérés.

Ce que cela signifie

Les constatations confirment que la mesure permettra d'obtenir des estimations valides du risque de dépression et de suicide chez les détenues qui sont sous la responsabilité du SCC et pourra servir d'outil de dépistage des troubles mentaux.

Pour de plus amples renseignements

MILLS, J. et KRONER, D. (2010). *Validité convergente et données normatives de l'Échelle de mesure de l'état dépressif, du désespoir et du suicide chez les femmes incarcérées*, Rapport de synthèse, Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir une version PDF du rapport intégral, en faire la demande à l'adresse suivante : recherche@csc-scc.gc.ca.

Préparé par : Jeremy Mills

Pour nous joindre

Direction de la recherche
613-996-3287
recherche@csc-scc.gc.ca

